



BULLETIN D'ADHESION au FNC-RF (projet IBAFRAUD)

Fichier National des Comptes bancaires signalés pour Risque de Fraude

Nom du participant :

Forme juridique :

Capital social :

Adresse du siège social :

Immatriculé au registre du commerce et des sociétés de :

Sous le numéro :

Titulaire d'un agrément de Prestataire de service de Paiement en tant que (préciser le type d'agrément) :

Représenté(e) par (Nom, Prénom) :

Agissant en qualité de :

Ci-après dénommée « le Participant »,

Déclare adhérer au service FNC-RF et accepte sans réserve les Conditions Générales d'Utilisation, dont je reconnais avoir reçu un exemplaire. Les Conditions Générales d'Utilisation sont mises à disposition sur le site extranet de la Banque de France.

Fait à _____, le _____

Nom, prénom :

Qualité :

Signature du ou des représentants habilités à engager le Participant

MODE D'EMPLOI

Pour remplir et transmettre votre bulletin d'adhésion

Le présent bulletin doit être complété et signé lors de l'adhésion aux Conditions Générales d'Utilisation du service FNC-RF.

Si l'adhérent agit en tant que tête de groupe, il doit compléter la liste des Prestataires de Services de Paiement rattachés à son groupe, pour le compte desquels il adhère. Cette liste est annexée au présent bulletin. L'adhérent règlera les factures présentées par la Banque de France pour l'ensemble des Prestataires de Services de Paiement mentionnés. Si les entités du groupe souhaitant adhérer pour leur propre compte, ils doivent remplir leur propre Bulletin d'adhésion et ne doivent pas être recensées dans le tableau ci-dessous.

La signature du présent bulletin implique l'acceptation des conditions générales d'Utilisation disponibles sur le site extranet de la Banque de France.

Doivent être signés et complétés :

- Le Formulaire de Raccordement, par l'entité qui sera raccordée à la plateforme de la Banque de France, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un prestataire technique ;
- Le formulaire référentiel des BICs, pour les établissements du groupe agissant comme détenteur de compte.

L'ensemble de ces documents (bulletin d'adhésion, formulaire de raccordement et annexes) doit être transmis par sharebox sécurisée, ou retourné à la Banque de France par courrier postal à l'adresse suivante :

*BANQUE DE FRANCE
SID-1946 DESP - COP
39 rue Croix des Petits Champs
75049 PARIS CEDEX 1*

La Banque de France refusera tout dossier qui ne serait pas dûment complété et signé.

La Banque de France, institution régie par les articles L 141-1 et suivants du Code Monétaire et Financier, est responsable du traitement des données à caractère personnel qu'elle collecte dans le cadre du présent formulaire. Elle se conforme aux dispositions légales et réglementaires : la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ainsi que le Règlement Général sur la Protection des Données (Règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016).

Les données personnelles (nom, prénom, fonction, signature) et les pièces justificatives recueillies par la Banque de France dans le cadre du présent formulaire sont strictement nécessaires à la gestion des accès au FNC-RF, dont la finalité est la lutte contre la fraude aux moyens de paiement, par le partage d'informations entre Prestataires de Services de Paiement. Ces données sont conservées 10 ans à compter de la création de l'accès au Fichier.

Seuls les services en charge de la gestion des accès au FNC-RF et du droit d'accès et les tiers autorisés dans le cadre de leurs missions ont accès aux informations vous concernant.

La personne concernée peut faire valoir ses droits d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement en adressant à la Banque de France, Direction des Etudes et de Surveillance des Paiements, une demande revêtue de sa signature, accompagnée d'un justificatif d'identité en cours de validité, par courriel à FNC-RF@banque-france.fr ou par courrier postal : Banque de France SID-1944 DESP COP 31 rue Croix des petits champs 75049 PARIS CEDEX 01. La personne physique concernée dispose en outre de la faculté de déposer une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Les Coordonnées du Délégué à la Protection des Données sont : 1200- DPD-delegate-ut@banque-france.fr.

Liste des Prestataires de Service de Paiement du groupe bancaire entrant dans le périmètre de cette adhésion.

[illegible]

(1) Entité qui va se raccorder directement avec la Banque de France ou, le cas échéant, qui contractualise avec un prestataire technique en charge de ce raccordement

Liste des Prestataires de Service de Paiement du groupe bancaire entrant dans le périmètre de cette adhésion.

[illegible]

(1) Entité qui va se raccorder directement avec la Banque de France ou, le cas échéant, qui contractualise avec un prestataire technique en charge de ce raccordement